**Compte-rendu de la réunion du 9 avril 2018**

*Présents*: Meyers l , Y Douin, D Maurage, Hakin L, C Junius, Croes D

*Excusés* : Rousch H, Vincent JM

Le procès-verbal de la dernière réunion du CP est approuvé à l’unanimité et sans remarque.

**1. Rapport du trésorier et interclubs** :

La perte au niveau des affiliés est de 68 par rapport au même moment l’an passé. Si l’on déplore un recul de 79 affiliés (joueurs, non joueurs), il faut +2 pour les affiliations mi-saison et +9 pour les licences A.

La perte en pourcentage est de 1,92 % soit une diminution constante d’années en années.

Le constat suivant est également établi, une augmentation assez nette des amendes au second tour et principalement dans les forfaits de +48 heures et les équipes à 3 (4ème joueur manquant) ou 3+ (autre joueur manquant que le 4ème).

Voici quelques chiffres qui peuvent faire réfléchir (situation arrêtée à la 19ème semaine) :

Forfait +48 heures : 89 (2017-2018) pour 79 (2016-2017)

Equipe 3+ : 265 (2017-2018) pour 257 (2016-2017)

Equipe 3 : 165 (2017-2018) pour 125 (2016-2017)

Enfin pour vous situer où les amendes sont le plus souvent appliquées :

Division 1 = 41 Division 2 = 88 Division 3 = 119 Division 4 = 126 Division 5 = 101

Division 6 = 106 Division 7 = 26

**2. Organisation interclubs** :

Comme déjà annoncé dans notre dernier compte-rendu de réunion du CP, vous serez convié à participer à une réunion le 25 avril à 19.30 à Blegny sur un interclub avec des séries de 10 équipes.

Lors de cette réunion vous sera présenté :

* l’impact sur les montées et descentes du passage de séries de 12 à 10 lors de la mise en vigueur (1ère saison).
* Un calendrier reprenant la concordance des journées d’interclubs entre un championnat à 12 ou à 10.

Pour les séries à 10, ce sont les journées 1,11,12 et 22 qui disparaissent dans la grille de référence pour l’élaboration du calendrier.

Un calendrier adapté aux journées à problèmes (vacances scolaires…..) peut aussi être envisagé.

Nous envisageons aussi de revenir pour la saison suivant le passage des séries à 10 à une pyramide plus cohérente.

Ce passage à des séries de 10 devrait, selon notre analyse, permettre aussi d’avoir un championnat plus attractif avec un ventre mou plus restreint.

Enfin, nous pourrions aussi nous pencher sur de nouvelles formules en vue d’améliorer le championnat et le rendre plus intéressant de la première à la dernière journée. A cet effet, un règlement provincial pourrait être mis en place. Il faut savoir que nous sommes encore la seule province à ne pas en posséder à l’heure actuelle.

**3. Restructuration de l’aile francophone** :

L’appel à candidature a été lancée via le site de l’AFTT. Il faut donc être membre effectif de l’aile francophone pour pouvoir prétendre à une place de président de commission.

La nomination de ces membres effectifs se fait via les assemblées générales des provinces. Il faut donc d’abord présenter sa candidature lors de l’AG provinciale et être élu pour postuler à un des différents postes.

Le nombre de représentant comme membre effectif à l’AFTT est calculé sur base du nombre d’affiliés de chaque province. Le mandat est valable pour 4 ans et les membres sont sortants et rééligibles.

Les candidatures pour ces postes sont à rentrer pour le 27 mai auprès de Y Douin et uniquement par courrier soit après l’assemblée générale provinciale.

Y Douin étant directeur général et recevant les candidatures décide de se mettre en congé jusqu’au 27 mai, du poste de président du comité provincial de Liège.

**4. Internationaux de Liège** :

Pour une première organisation en dehors du site habituel de Blegny (à Spa), nous pouvons dire que celle-ci fut une réussite.

De bonnes conditions de jeu, un cadre intéressant avec une équipe efficace tant pour le montage que pour le rangement ont été un gage pour que ces internationaux soient une belle fête du tennis de table.

Une amélioration au niveau de l’accueil au bar sera réalisée afin de parfaire encore cet évènement.

Au niveau sportif, deux de nos jeunes pousses liégeoises ont atteint le podium face à une concurrence que l’on pouvait estimée d’un bon cru.

Le bilan financier de cette organisation n’est pas encore arrêté à ce jour.

**5. Divers** :

Au sujet de la procédure pour les nouveaux classements pour la saison 2018-2019, voici le calendrier pour la mise en place :

28-04 : publication du classement dans l’espace personnel tel qu’il est apparu à l’issue de la dernière journée

29-04 : dans l’espace personnel du secrétaire, récapitulatif de tous les nouveaux classements des joueurs du club.

30-04 : parution des classements sur le site de l’AFTT

A partir du 1-5 : réclamation possible via le formulaire téléchargeable sur le site et à renvoyer par la poste

Ou réclamation via l’espace personnel du joueur, l’info est répercutée dans l’espace personnel du secrétaire du club du joueur concerné et dans l’espace personnel du responsable provincial des classements (L Hakin).